

Transition Insertion 2020 Rapport annuel 2017

Bruxelles



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



febrap

Table des matières

Préface	3
Historique et objectifs.....	3
ÉCOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2017	3
CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017	4
Vue globale des jeunes suivis en 2017 dans les différents établissements scolaires.....	4
Répartition des élèves selon le genre	5
Répartition selon la forme d'enseignement suivi.....	5
Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi.....	6
RÉSULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNÉE 2017	7
Élèves qui suivent un enseignement de forme 2.....	7
Élèves qui suivent un enseignement de forme 3.....	8
ACTIONS RÉALISÉES.....	9
Construction du projet professionnel de ces jeunes	9
Information sur les réseaux, les structures à mobiliser	9
Favoriser leur insertion sociale et professionnelle	9
Préparation à la transition de l'école au monde du travail	10
Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et l'articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise.....	11
Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet	11
Difficultés/facilités rencontrées.....	11
Difficultés	11
Facilités	12
Points à améliorer pour apporter plus d'efficacité au projet	12
Axe structurel.....	12
Axe FSE	12
Axe des établissements scolaires.....	13
Axe des partenaires.....	13
Axe de la collaboration avec les familles	13
LES COMITÉS	13
Comité d'accompagnement.....	13
Comité de suivi local	13
Comité pédagogique.....	14
Intervenants	14
AUTRES RÉUNIONS.....	14
CONCLUSION.....	15

Préface

Comme chaque année, le rapport annuel permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Outre les chiffres qui expriment de manière synthétique et précise les réalités du terrain, une analyse plus qualitative est également proposée.

Basé sur les rapports d'activités de l'ensemble des référent·e·s du projet Transition Insertion 2020 et renforcé par l'expérience et les observations des coordinateur·trice·s, le rapport annuel se veut être une photographie globale des actions et résultats du projet.

Plus concrètement, dans une première partie, ce sont les données chiffrées, détaillées par école, par type et forme d'enseignement suivi et par genre qui sont proposées.

Une seconde partie propose une vue générale des actions réalisées tout au long de l'année 2017 en ce compris les facteurs facilitants et limitants du projet.

Historique et objectifs

Depuis septembre 2015, la FEBRAP prend part, avec d'autres intervenants, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service PHARE, à un projet financé par le Fonds Social Européen (FSE).

Ce projet vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes handicapés le plus rapidement possible après la fin de leurs études secondaires dans l'enseignement spécialisé. Chaque école faisant partie du projet nomme un référent-coordonateur (enseignant, éducateur, ou autre membre de l'équipe pédagogique) qui est chargé d'encadrer les jeunes pendant leur dernière année d'études secondaires et les 12 mois qui suivent leur sortie de l'école.

La FEBRAP coordonne l'action des Référents-Coordinateurs dans les écoles en organisant régulièrement des formations avec les principaux intervenants du secteur, en participant à des réunions de suivi du projet à Bruxelles et en Wallonie, et en supervisant la création de supports indispensables au déroulement du projet.

ÉCOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2017

En 2015, 5 écoles ont démarré le projet :

- St Jean et Nicolas (Schaerbeek)
- Ste Bernadette (Auderghem) qui a quitté le projet en 2017
- Ecole Schaller (Auderghem)
- Ados Pilifs (NOH)
- ICPP (Uccle)

En septembre 2016, 1 école a intégré le projet: Institut Alexandre Herlin

En septembre 2017, 3 écoles ont rejoint le projet: Institut Decroly, Institut Charles Gheude et Ecole Notre-Dame de Joie. Malheureusement, l'école Saint Bernadette a quitté le projet en juin 2017.

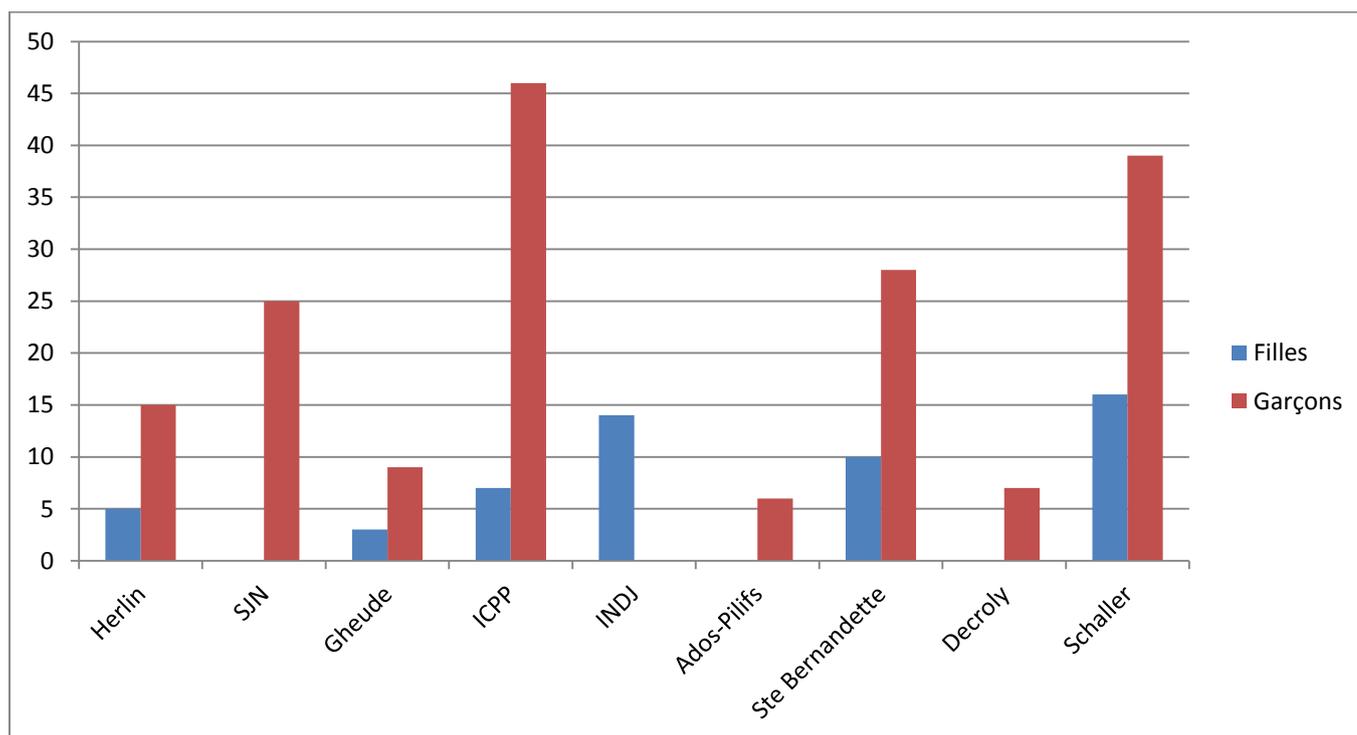
⇒ Soit un total de 9 écoles et 14 référents-coordonateurs

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

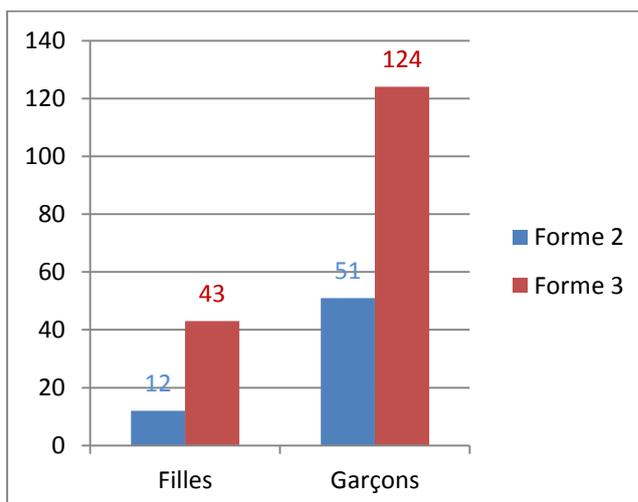
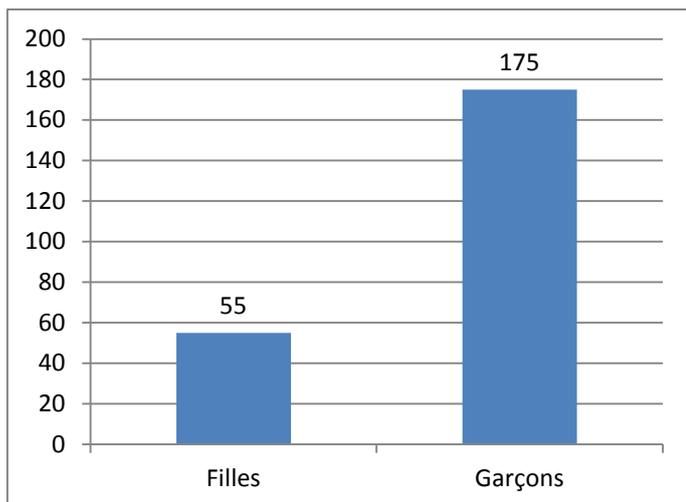
Vue globale des jeunes suivis en 2017 dans les différents établissements scolaires

Sur l'année, 230 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement. Voici la répartition par établissement scolaire.

	Filles	Garçons	Total
Herlin	5	15	20
SJN	0	25	25
Gheude	3	9	12
ICPP	7	46	53
INDJ	14	0	14
Ados-Pilifs	0	6	6
Ste Bernandette	10	28	38
Decroly	0	7	7
Schaller	16	39	55

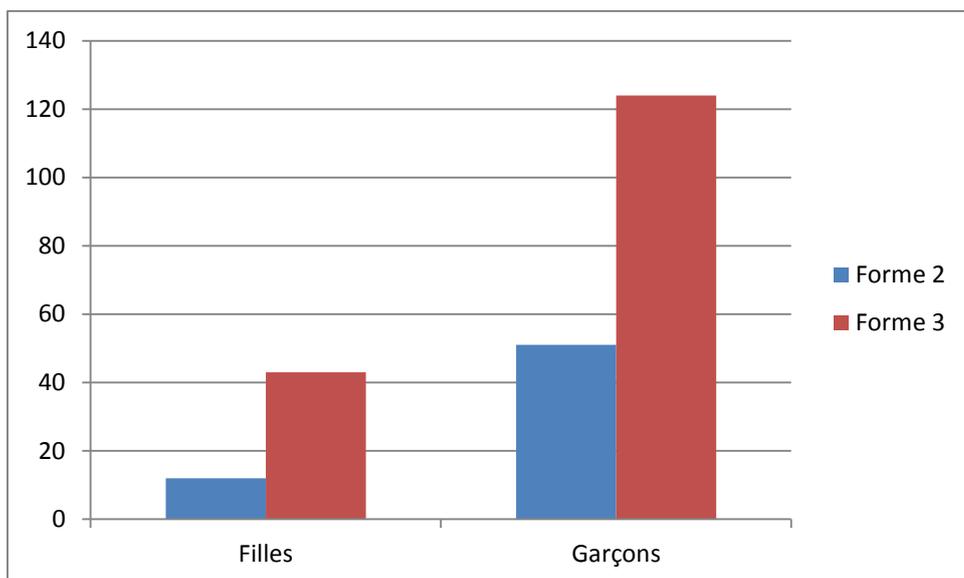
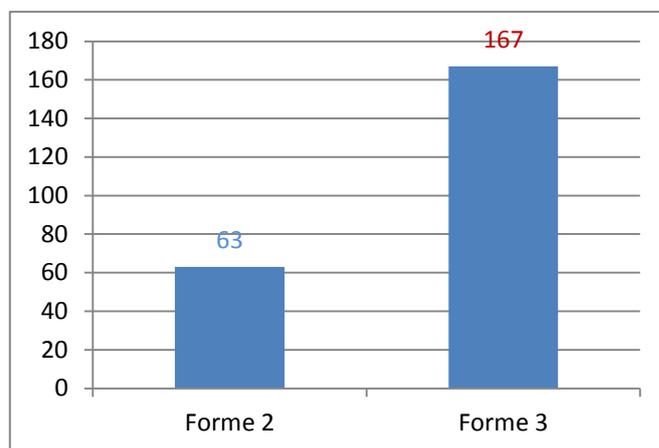


Répartition des élèves selon le genre



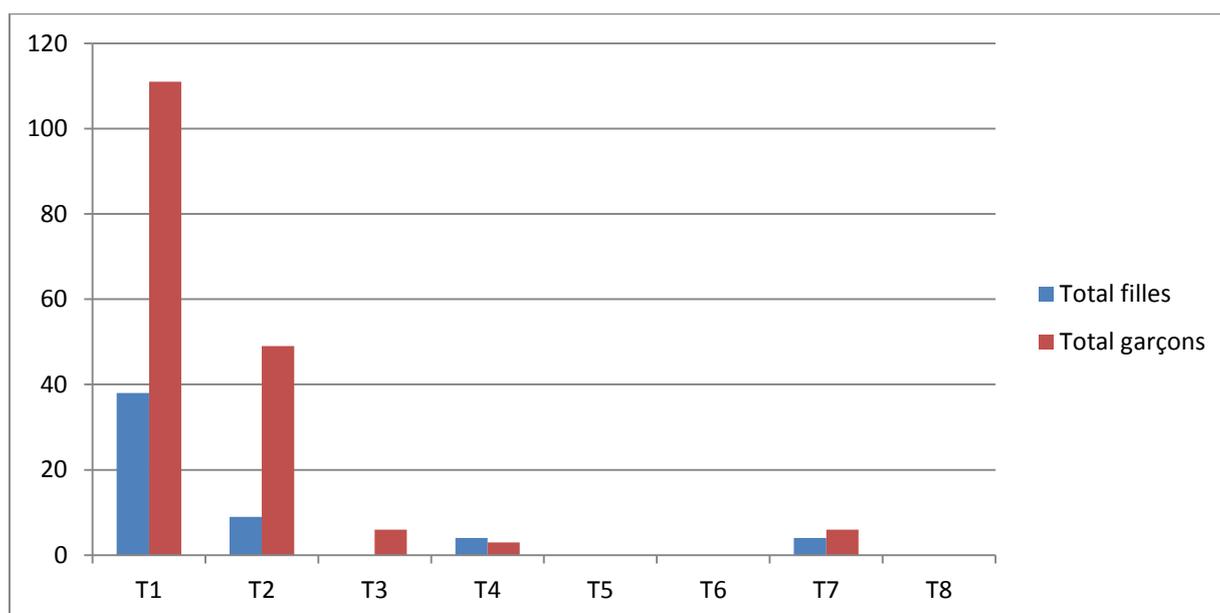
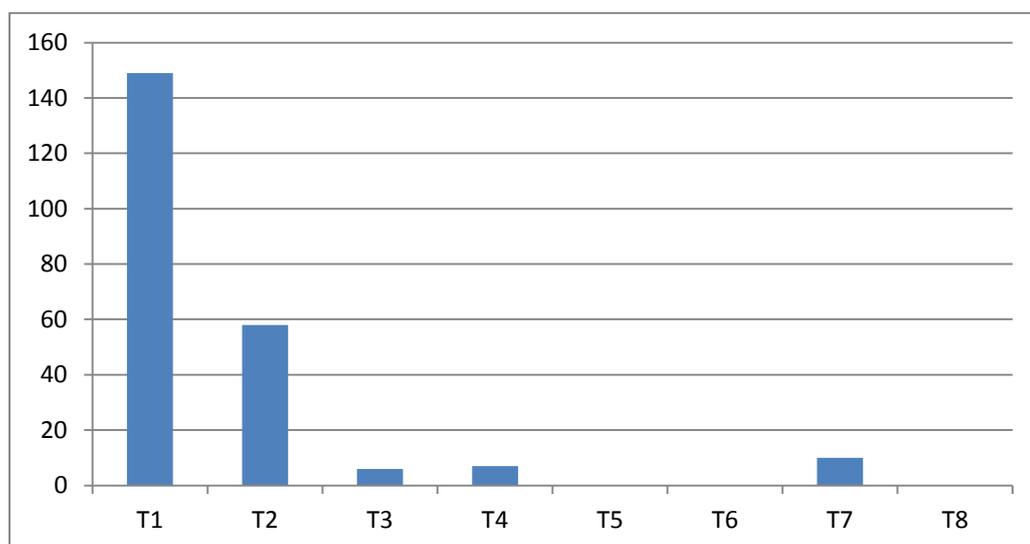
Répartition selon la forme d'enseignement suivi

	Filles	Garçons
Forme 2	12	51
Forme 3	43	124



Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

	Total filles	Total garçons	TOTAL
T1	38	111	149
T2	9	49	58
T3	0	6	6
T4	4	3	7
T5	0	0	0
T6	0	0	0
T7	4	6	10
T8	0	0	0

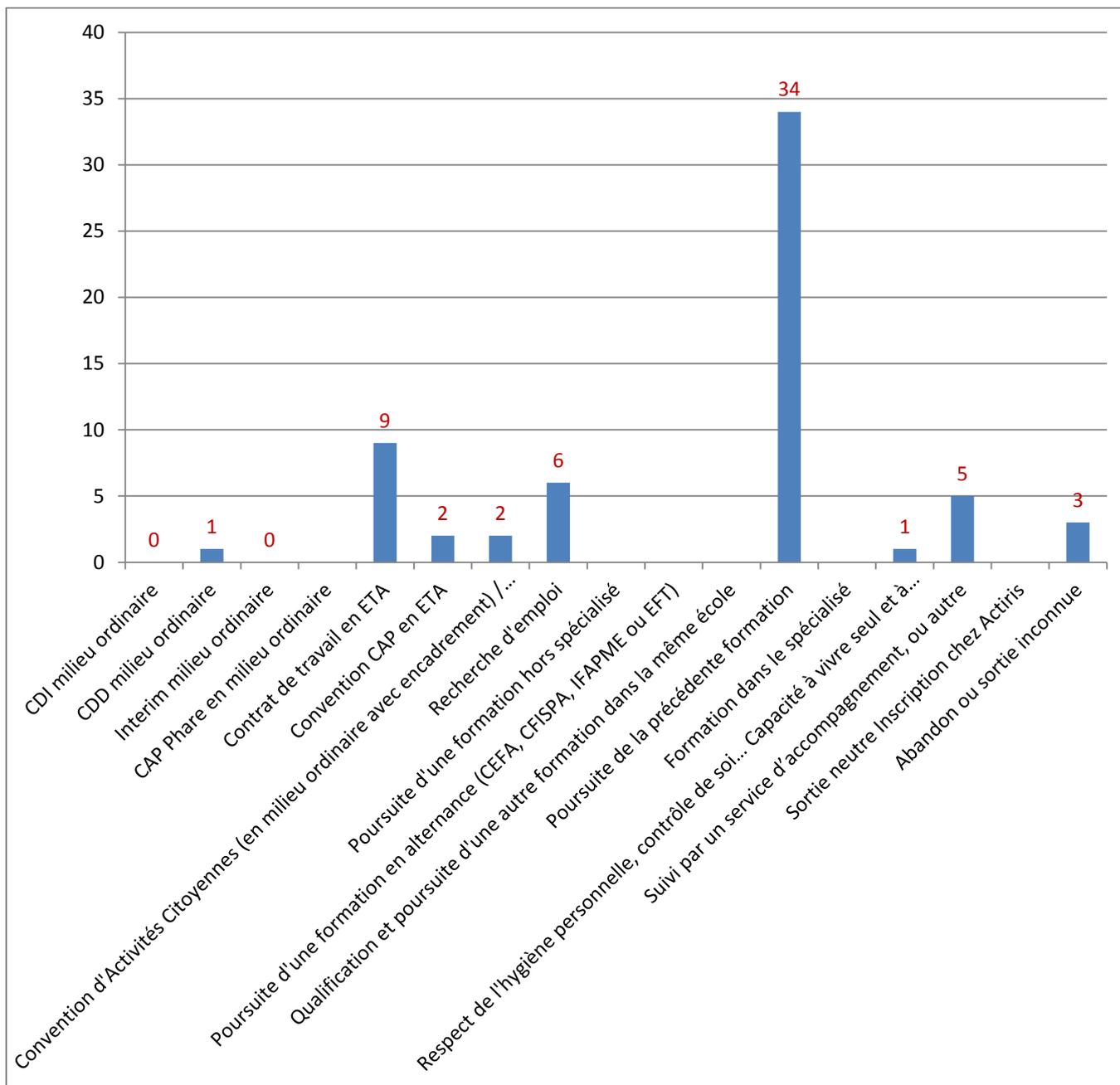


RÉSULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNÉE 2017

Élèves qui suivent un enseignement de forme 2

En analysant ces chiffres, force est de constater qu'après la poursuite dans le projet (N+1), le travail en ETA est la sortie la plus courante. Après vient la recherche d'emploi suivie de près par le suivi par un service d'accompagnement (ou autre).

Sur 63 jeunes, il n'y a eu que 3 sorties négatives/abandons.

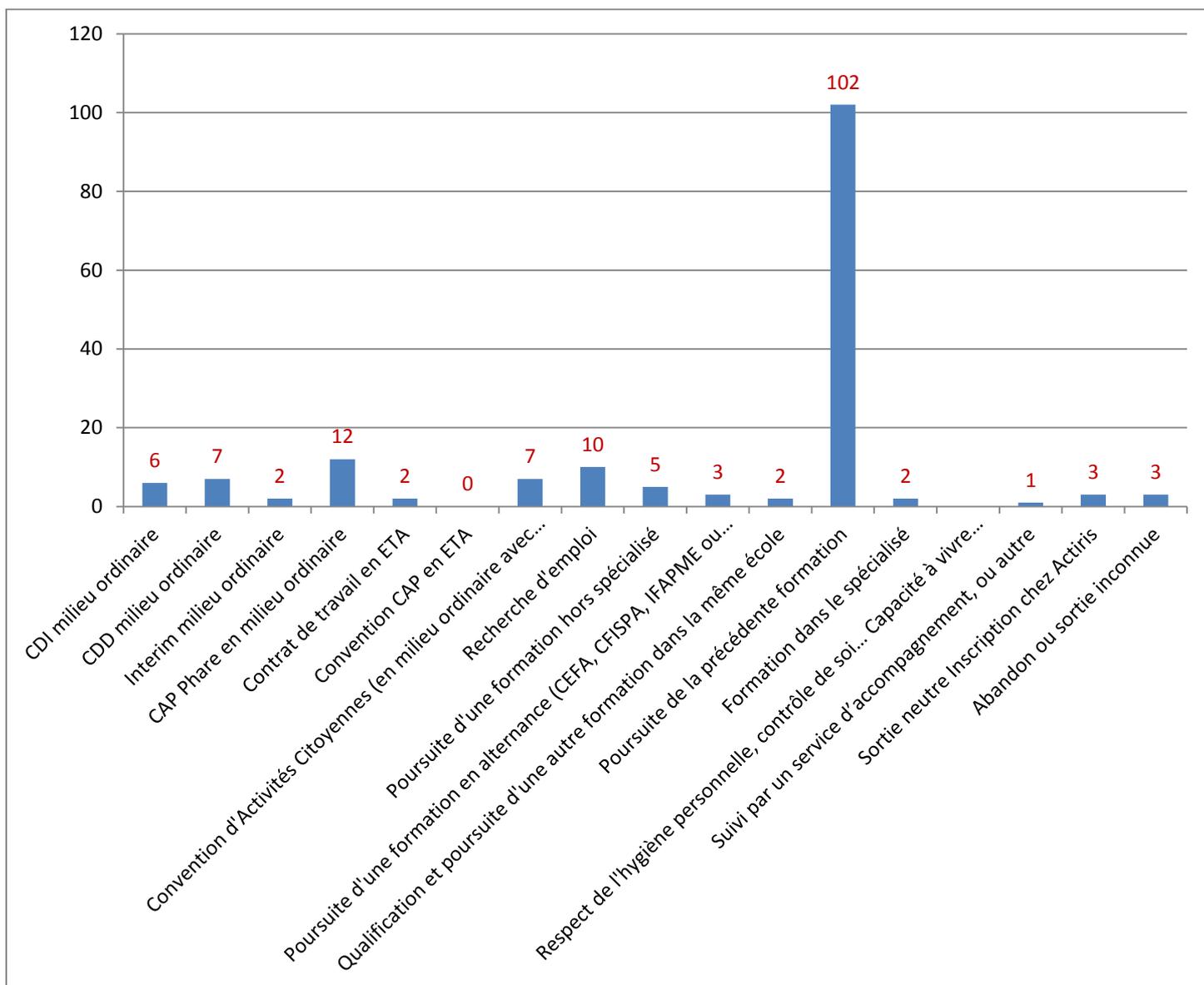


Élèves qui suivent un enseignement de forme 3

Sur 167 élèves, 27 ont connu une sortie dans l'ordinaire : 12 ont obtenu un CAP, 7 un CDD, 6 un CDI et 2 ont pu bénéficier d'un emploi via une agence intérim.

Comme pour la forme 2, beaucoup sont encore en recherche d'emploi. Nous comptons également 3 abandons pour la forme 3.

102 élèves bénéficieront d'un accompagnement pour l'année 2017-2018 (sauf 21 jeunes de l'école Saint Bernadette qui a quitté le projet fin 2017.).



ACTIONS RÉALISÉES

- Fascicules pour les jeunes sortants
- Newsletter à destination des ETA
- Présentation du projet à la délégation québécoise du CQEA
- Forum Intranet
- Participation à des journées d'information : Horeca Bepro, EFP, Jobdays, etc.
- Organisation du BEPS (Brevet européen de premiers secours) dans une école du projet

Construction du projet professionnel de ces jeunes

- Entretiens individuels avec les jeunes afin de connaître leur projet de vie
- Entretiens avec les parents
- En fonction de cela, prise de contacts (ETA, entreprise ordinaire, bénévolat, formations, écoles, etc.)
- Recherche de stage ou visite d'une institution d'accueil
- Négociation pour un emploi, Cap ou bénévolat
- Organisation de visites en E.T.A. pour les collègues afin qu'ils sachent qui travaille en E.T.A. et qui fait quoi.
- Visite de salons comme le SIEP, le Salon des possibles, La cité des métiers, etc.

Information sur les réseaux, les structures à mobiliser

- Visite d'une antenne Actiris
- Fascicule d'information post-école : référentiel de sortie dans lequel il y a toutes les informations nécessaires et utiles où il est expliqué de manière simple et condensée les démarches administratives, les aides à l'emploi, les adresses utiles et les services s'occupant des formations.
- Organisation de séances d'informations avec les Services d'accompagnements, les assistants sociaux en fonction dans les ETA.
- Participation à des conférences, à des journées d'informations, Jobdays, etc.
- L'utilisation de tous les outils disponibles : Internet, Réseaux sociaux, SMS, des discussions, des visites, ...
- Création d'un compte Facebook sur lequel les offres d'emploi sont publiées, ainsi qu'un Messenger disponibles pour les élèves du projet. Cependant, cela ne fonctionne pas dans tous les établissements scolaires car les élèves de T2 ont besoin d'un contact direct tandis que les T6, T7 ou dysphasiques peuvent très bien communiquer via SMS, mails ou autres méthodes de communication actuelle.

Favoriser leur insertion sociale et professionnelle

Des contacts ont été pris avec des organismes spécifiques au handicap (ex : Alpha-signes ou Info-Sourds pour le T7) ainsi qu'avec des organismes susceptibles de les aider dans leur recherche de travail (Le Phare, Actiris, ...) et des lieux de travail (ETA, Administrations communales, Intérim, ...).

Au sein de l'école, un partenariat efficace mis au point dans le courant de l'année scolaire passée, avec les A.S. et les psychologues, a montré toute son efficacité. Une approche de partenariat identique a été mise en place avec le CPMS4 d'une part et les logopèdes d'autre part.

- Service PHARE
- Service JEEP
- Service PUSH
- Asbl Transition et autres services d'accompagnement
- Service social d'Actiris
- Onem
- Maisons de l'emploi
- AMO
- CPMS
- SPF Sécurité Sociale
- Création d'un réseau pour des places de stage : Pony-City, maisons de repos, Créham
- ETA bruxelloises et parfois wallonnes
- Assistants sociaux des CPAS
- Educateurs des institutions
- Délégués SAJ
- Croix Rouge

Préparation à la transition de l'école au monde du travail

- Création d'un tableau résumant les possibilités s'offrant aux élèves après leur formation à l'école.
- Accompagnement pour toutes démarches chez Actiris, dans la rédaction des lettres de motivation et CV.
- Organisation de jeux de rôle afin de les entraîner aux entretiens d'embauche.

En parallèle, travail effectué avec les équipes éducatives qui leur ont enseigné à utiliser un PC, créer une adresse email et gérer une boîte mail, réaliser leur CV, leur lettre de motivation, postuler pour un job étudiant, ... et tout ce dont ils auront besoin pour se gérer : banque, logement, gestion du budget.

Un partenariat a également été mis en place avec une agence d'intérim. Les élèves (T1F3) se sont donc inscrits dans un premier temps pour un job d'étudiant. L'agence d'intérim a pris en charge une simulation d'entretien d'embauche.

Les élèves sont très peu conscients de ce qui les attend dans le monde du travail car l'école ne les prépare pas à cela, ni aux choses pratiques telles que l'importance d'une mutuelle, comment louer un appartement, comment le payer, etc. Que des cas concrets souvent inexplicables à la maison. Pour ceux qui ont fait un ou des stages c'est un peu plus facile pour le contact professionnel. Il faut travailler avec eux les notions de CV et lettre de motivation, un code de conduite pour un entretien d'embauche et/ou pour un travail, les pousser à plus d'autonomie (ex : aller se présenter seul chez Actiris ou pour un emploi), etc.

Concernant les stages en autonomie (4 semaines) pour les T1F3 : les élèves doivent trouver un endroit de stage (où il se voie travailler). Ils doivent, avec notre aide, effectuer toutes les démarches pour concrétiser ce stage afin de les responsabiliser. A la fin du stage, nous proposons un CAP. Multiplication des stages pour les T2F2.

Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et l'articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise

En interne :

- Mise en place d'horaire de « rencontres » pour parler, questionner, échanger, travailler, etc. avec les chefs d'ateliers et autres professeurs. Partenariat avec les professeurs de cours généraux et pratiques, les chefs d'atelier, la direction, le CPMS et l'équipe paramédicale.
- Réunion de coordination (une semaine sur deux) avec les chefs d'atelier afin de leur faire part de nos suivis, des choses à améliorer, à mettre en place : planning des stages, organisation visite découverte du métier pour les 1^{ères} Approche Poly (T1F3) et les 1ères adaptations (T2F2), organisation de visites des entreprises, etc.
- Concertation régulière avec les maîtres de stage
- Remédiations à apporter et stratégies à mettre en place pour chacun de nos élèves en concertation régulière avec les équipes éducatives lors de travaux en équipe et des conseils de classe avec les équipes éducatives et les cheffes d'atelier.

En externe : les conseillers Actiris, les assistants sociaux des CPAS, le service PHARE, les responsables des ressources humaines dans les entreprises et administrations communales.

Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet

Avec les partenaires du projet : Ils ont toujours répondu « Présent » lorsque nous les avons sollicités. Ils sont tous ouverts à un partenariat avec les écoles spécialisées mais parfois après un peu de « travail » (ex : acquisition de notions complémentaires) chez nous.

Avec les autres référents-coordonateurs : agréable et efficace. Des liens se créent. Nous échangeons facilement nos informations, nos problèmes et nos solutions. De plus, lorsqu'un nouveau référent entre dans le projet, il est pris en charge par une ou plusieurs personnes entrées en fonction bien avant lui.

Difficultés/facilités rencontrées

Difficultés

- Les ETA sont confrontées aux exigences du marché et exigent de la personne handicapée un rendement équivalent à un travailleur en emploi ordinaire
- Les parents qui surprotègent leur enfant et qui délèguent leur rôle à l'école. L'implication de ces derniers est souvent trop faible
- Difficulté pour le personnel pédagogique de comprendre l'importance de modifier leur approche de la formation afin de mieux coller à la réalité de terrain.
- Changement de coordination à la FEBRAP
- Les jeunes de forme 3 rencontrent des difficultés dans leur intégration dans la société. En effet, pas d'accès à la carte jaune et peu qualifiés pour le monde ordinaire. Les plus faibles se voient donc rejetés par le système.
- Places en ETA pas toujours attribuées au bon public cible

- Arriver à garder le contact avec les 2èmes années
- Les groupes d'élèves pris en charge dans le projet n'ont pas tous la même problématique
- Ils ne sont pas toujours intéressés de trouver un emploi dans leur filière : augmente la difficulté de recherche d'emploi.
- Certains partenaires n'ont pas un accueil adapté aux utilisateurs de leurs services. Le personnel de première ligne d'Actiris (notamment) n'est pas formé aux spécificités du handicap et n'a donc pas un discours adapté.

Facilités

- Les binômes permettent d'agrandir le carnet d'adresses et d'échanger sur les pratiques quotidiennes.
- Très bonne équipe de référents-coordonateurs
- Pas de refus de la part des intervenants/futurs partenaires contactés, beaucoup de motivation générale
- Les élèves du projet ont déjà de bonnes perspectives pour l'année prochaine (au cas par cas dans les écoles)
- Bonne coopération avec les coordinateurs wallons
- L'ordonnance bruxelloise pour l'emploi des personnes handicapées dans les administrations communales bruxelloises (quota de 2,5% - direct ou indirect) facilite certaines perspectives
- Contacts privilégiés avec les ETA
- Les élèves ont (re)trouvé une personne de confiance pour les aider aux portes d'un avenir socio-professionnel pas toujours évident.

Points à améliorer pour apporter plus d'efficience au projet

5 axes peuvent être dégagés :

Axe structurel

- Interpeller la FWB pour que le poste existe dans toutes les écoles
- Plus de possibilités de se former
- Créer un pont facile vers une sortie en entreprise ordinaire
- On devrait travailler de la même façon dans les différentes écoles pour être efficace. C'est-à-dire, organiser des réunions de coordination avec les cheffes d'atelier, organiser des stages d'insertion, les motiver pour qu'ils s'inscrivent au service Phare pour bénéficier des aides à l'emploi, etc.

Axe FSE

- Augmentation du budget de fonctionnement, ce qui permettrait aux référents de se former
- Etendre le projet à toutes les écoles de Bruxelles
- Un accompagnement dès l'entrée dans l'école spécifiquement pour les élèves T2F2 (troubles autistiques). Ne pas attendre la dernière phase et/ou les 18 ans
- Prévoir une approche orientante (animations, visites, stage, ...) en 2e phase afin de mieux orienter nos élèves
- Création d'un poste de moniteur/accompagnant dans les ETA, qui feront le pont entre ces entreprises et les écoles afin d'adapter au mieux l'offre et la demande par rapport aux stages/emplois, mais également par rapport à la formation, à adapter si nécessaire
- Création d'un poste pour l'ordinaire, et non uniquement ETA.

Axe des établissements scolaires

- Revoir les critères de réussite pour les élèves en Forme 2
- Une meilleure connaissance du projet par l'équipe éducative
- Un bureau personnel
- Répartition des élèves à revoir au sein des formes en fonction des compétences
- Orientation métiers plus adéquate avec le projet d'avenir professionnel
- Accentuer les activités portant sur l'estime de soi.

Axe des partenaires

- Plus de clarté dans les tâches données à chaque organisation afin d'éviter les doublons
- Plus de clarté dans les documents administratifs des partenaires.

Axe de la collaboration avec les familles

- Accentuer la sensibilisation des parents
- Travailler sur leur implication.

LES COMITÉS

Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonnateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ
- D'un représentant de PHARE
- D'un représentant de l'EWETA
- D'un représentant de la FEBRAP
- D'un représentant du FOREM
- D'un représentant d'ACTIRIS
- D'un représentant de l'Agence FSE

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité se réunit au minimum deux fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

Comité pédagogique

Le comité de suivi pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (7 fois pour l'année 2017) réunissant les référents-coordonateurs et la coordinatrice pédagogique.

Lors de ces réunions, les objectifs de coordinatrice pédagogique sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion 2020 »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des "outils" méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux.

La coordinatrice-pédagogique est aussi le relais avec le CCGPE, la FEBRAP et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Elle est chargée de la rédaction du rapport annuel et met tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Elle participe à différents groupes de travail, colloques, matinées d'échange, etc.

Intervenants

Entre Février et juin, 6 intervenants sont venus présentés leurs missions : Service accompagnement, ONem, CPAS, FFI, Bataclan, Mission locale schaarbeekoise.

A partir de septembre, une nouvelle coordinatrice a repris le projet en main après le départ de Glynis Carron. Le temps de se familiariser au projet, les réunions se sont limitées à des échanges entre référents.

Les interventions reprendront en 2018.

AUTRES RÉUNIONS

En mai, journée de rencontre entre les référents des bassins de Liège-Huy-Waremme-Verviers, Namur-Brabant Wallon et Bruxelles en présence de monsieur Dessy du CCGPE.

En juin, rencontre entre les ETA bruxelloises et les écoles du projet. Lors de cette entrevue, plusieurs thèmes ont été abordés : Principes de fonctionnement des ETA et des écoles spécialisées, thème du recrutement, thème de la

formation, des jeunes dans les écoles (les qualifications en pénurie chez les détenteurs de la carte jaune, les avantages de l'obtention de la carte BEPS de la Croix Rouge).

CONCLUSION

En 2016, nous comptons 6 écoles et 138 élèves. En 2017, nous nous réjouissons d'avoir pu rassembler 8 établissements scolaires comptant un total de 230 jeunes.

4 abandons ont été comptabilisés en 2016 contre 6 en 2017. L'emploi, lui, a significativement augmenté : de 14 en 2016 à 38 en 2018.

Nous pouvons donc constater que l'accompagnement est primordial au sein des établissements scolaires. En effet, le travail des référents coordinateurs permet des sorties autre que l'emploi : le volontariat, le suivi par un service d'accompagnement, l'accès à d'autres formations (spécialisé ou ordinaire), le respect de l'hygiène, etc.

Au fur et à mesure des années, l'accompagnement est de plus en plus précis et adapté aux besoins du jeune. Grâce aux partenaires du projet et grâce aux partenariats mis en place par la coordinatrice du projet durant l'année, les référents coordinateurs ont plus de facilité à orienter leurs jeunes.

Enfin, malgré le changement de coordinatrice au sein de la FEBRAP, le projet se renforce d'années en années et promet un bel engouement menant au succès.